ANNEXE 5

JNC International s.a. 27/05/13

ETUDE DE MOBILITE ET DE STATIONNEMENT (Transitec, août 2012)

Ville de Ciney

Projet de revalorisation de la place Monseu et de ses abords
Etude de Mobilité

Réunion du 20 août 2012

jnc INTERNATIONAL

TRANSITEC

Sommaire

- 1. Diagnostic
- 2. Définitions des objectifs
- 3. Propositions

1. Diagnostic

Contexte, périmètres et but de l'étude

Figure n°1.1

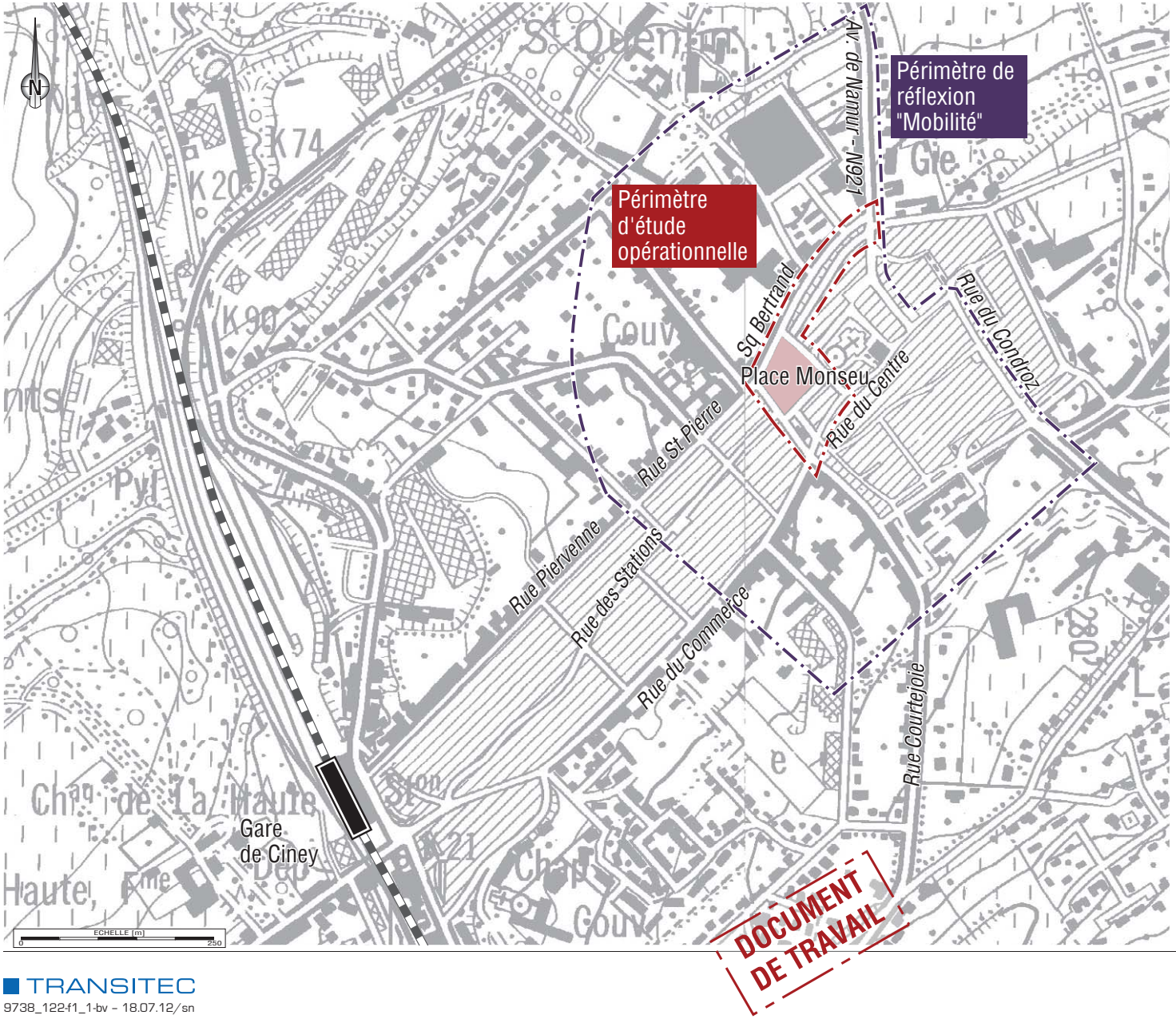

Contexte :

- Un projet de revalorisation urbaine de la place Monseu et de ses abords, portant notamment sur la suppression du stationnement automobile.

Buts de l'étude :

- Définir le fonctionnement des circulations et du stationnement sur et autour de la place Monseu permettant un aménagement urbain ambitieux en termes de qualité des espaces publics.

Hiérarchie du réseau routier - Etat 2012

Figure n°1.2

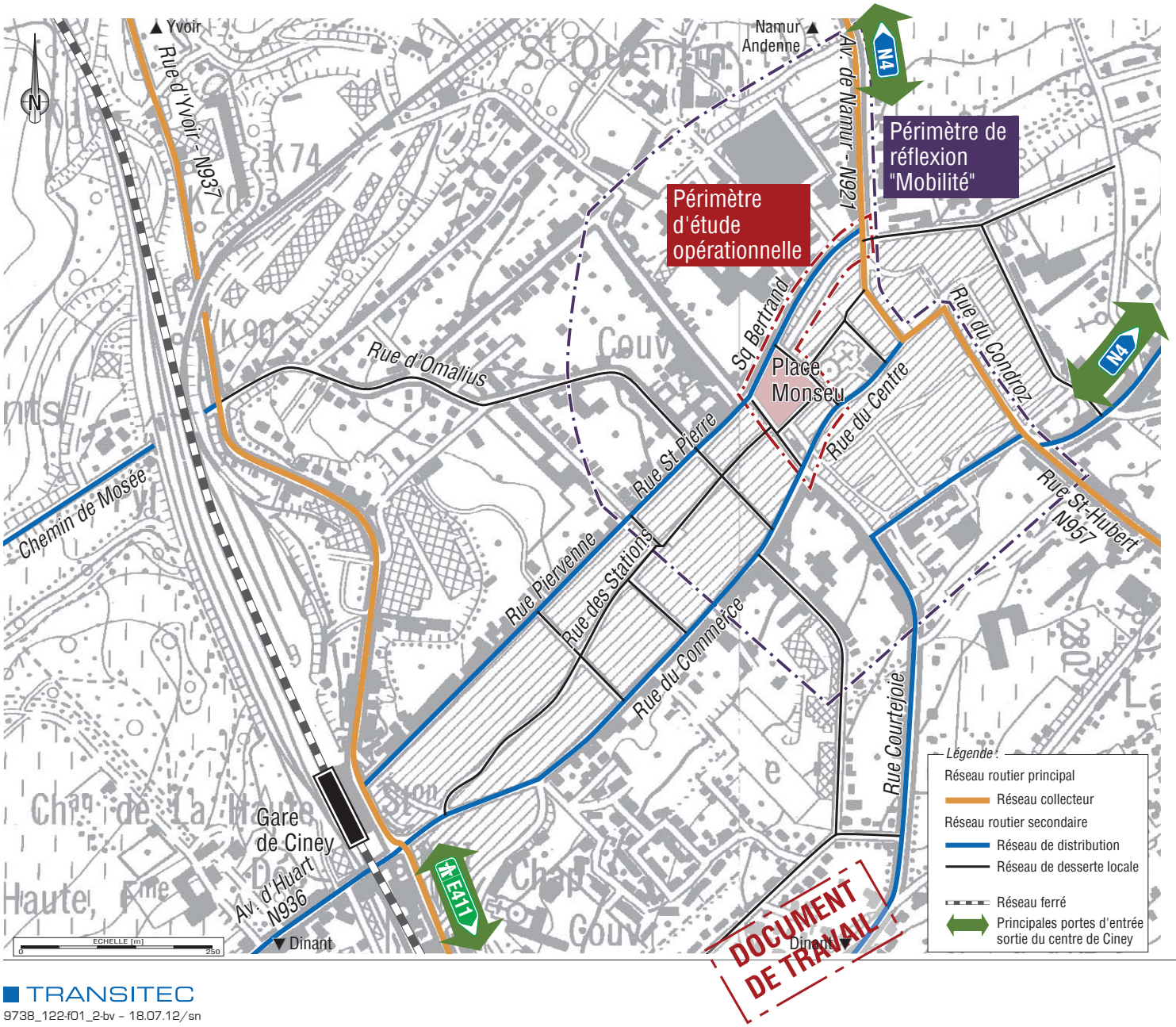

- Au centre-ville de Ciney, la distribution des flux est assurée par la rue Piervenne au Nord et la rue du Commerce au Sud de la place Monseu.

→ **La place Monseu joue un rôle strictement local dans l'organisation des circulations**

- Au Nord et au Sud de la place Monseu, pas lien structurant avec la route régionale à l'Ouest.

→ **Ce rôle ne peut être rempli que par le Square Omer Bertrand et/ou la rue du Centre**

Charges de trafic d'un jour ouvrable moyen à l'échelle du centre de Ciney - Etat 2010

Figure n°1.3

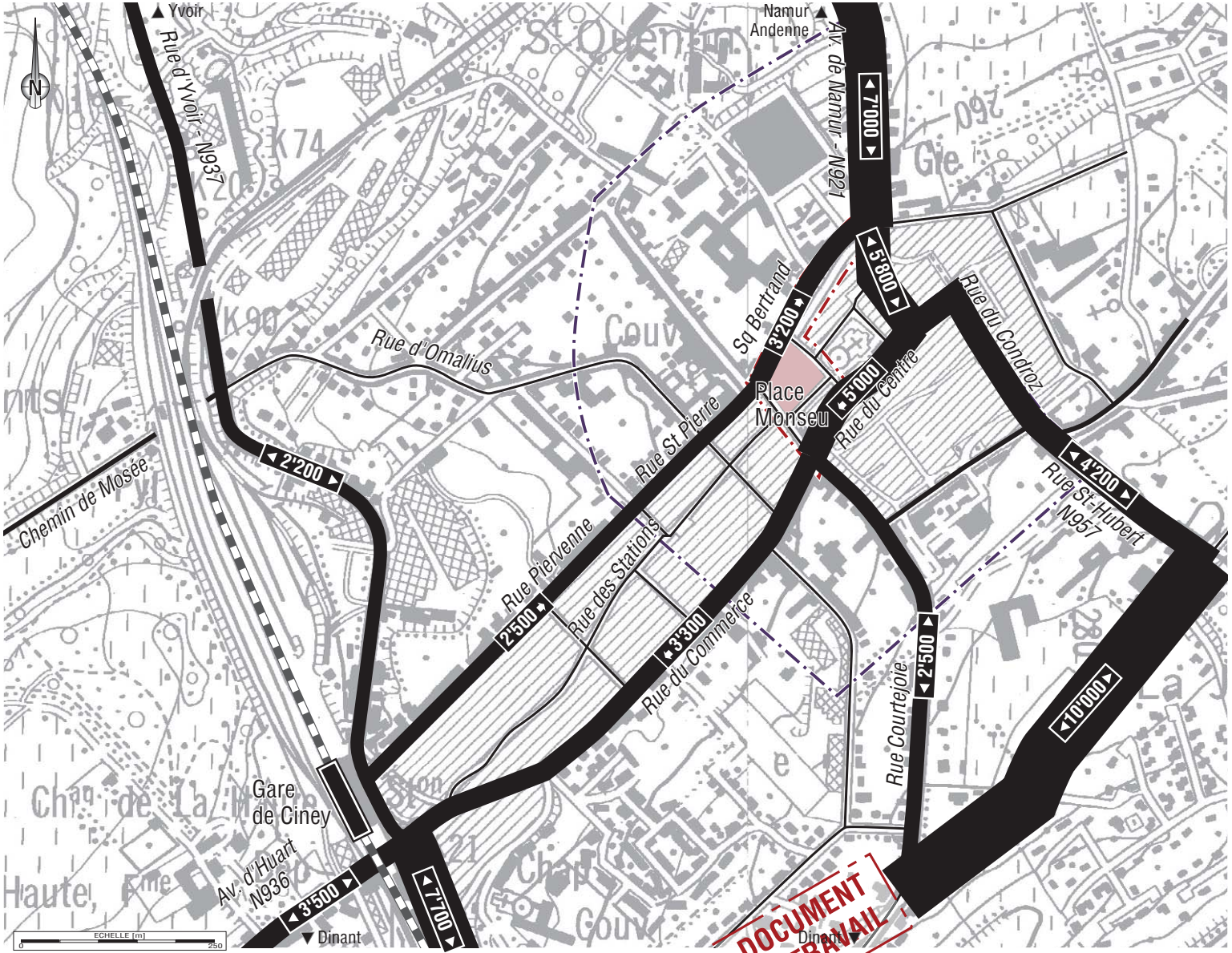

- Des charges de trafic non déterminantes au centre de Ciney.
- Le trafic sur la place Monseu est lié quasi-intégralement à l'accès au stationnement (transit négligeable) ou aux accès locaux (écoles).

Légende :

0 2'500 5'000 uv/jo

160 / 350 / 190 — Total en section / Trafic par sens

unité : [uv/jo]
unités véhicules par jour ouvrable (24 h) :

1 PL = 2 uv
1 VP = 1 uv
1 2R = 1/2 uv

Source : PCM de la Ville de Ciney, Tritel, 2010

Fonctionnement des circulations sur et aux abords de la Place Monseu - Etat 2012

Figure n°1.4

Offre et gestion du stationnement public au centre de Ciney - Etat 2010

Figure n°1.5

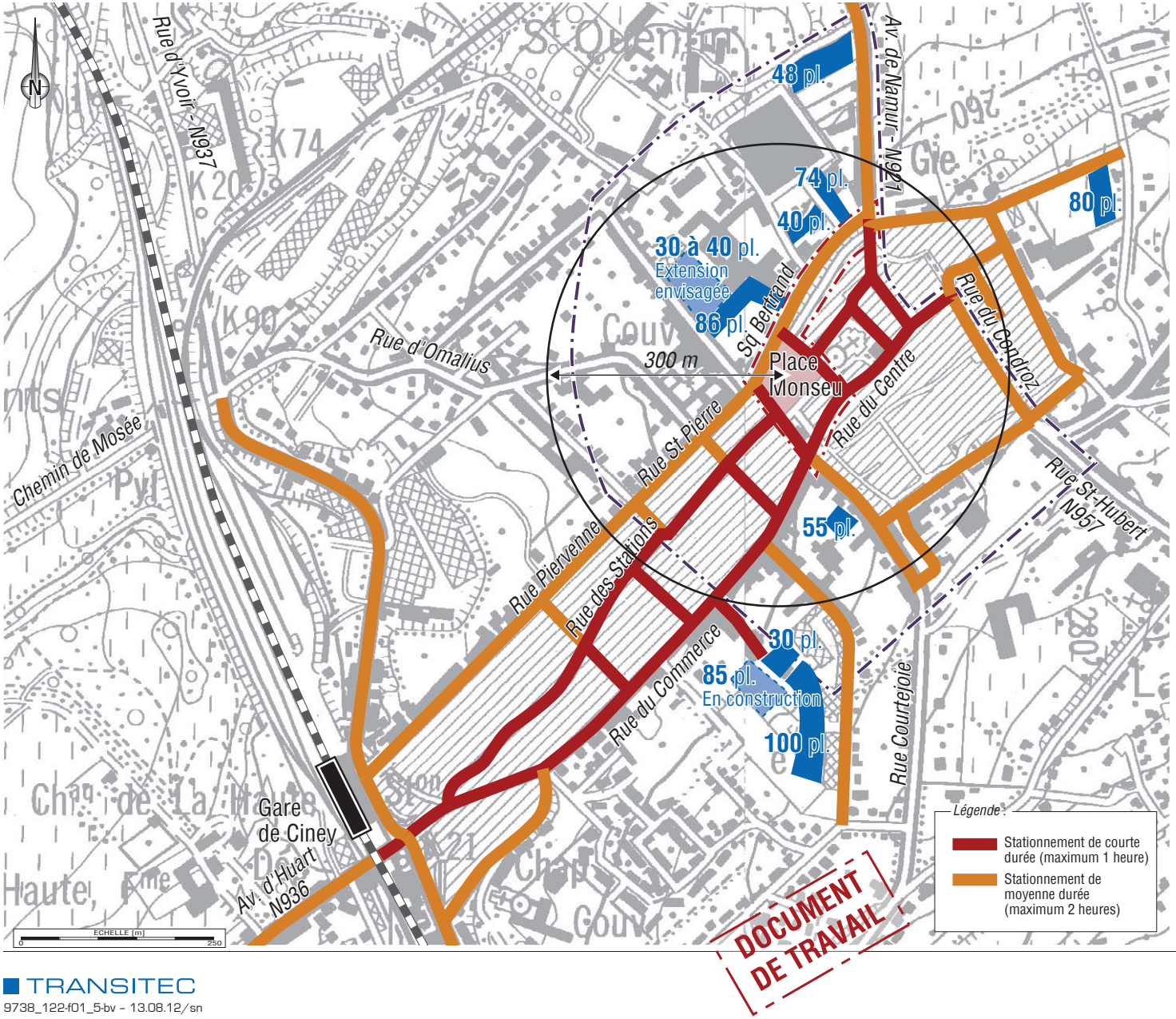

À moins de 300 mètres de la place Monseu :

- **250** places dans des poches de stationnement, avec une extension possible de 30 à 40 places du parking Belot ;
- **360** places sur voirie, actuellement non réglementées (propositions du PCM pas encore mise en oeuvre) ;

➔ **un total de 615 places à moins de 5 minutes à pied.**

À 500 mètres de la place Monseu :

- plus de **250** places supplémentaires dans des poches de stationnement, et un parking de 85 places en construction ;
- plusieurs centaines de places sur voirie ;

➔ **à terme, plus de 1'000 places de stationnement à moins de dix minutes de la place Monseu.**

Source : PCM de la Ville de Ciney, Tritel, 2010

Occupation du stationnement public en journée et capacité de report - Etat 2010

Figure n°1.6

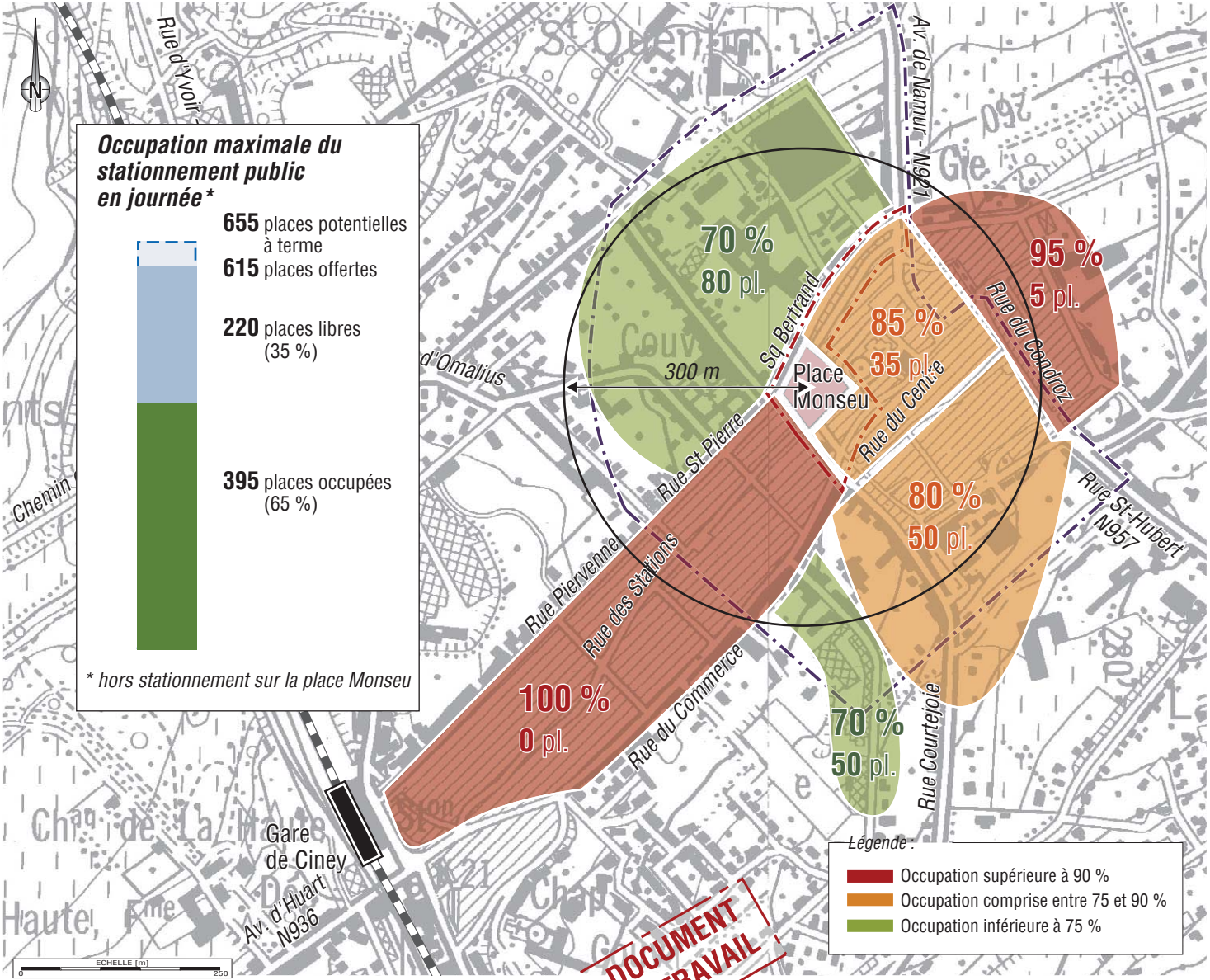

- plus de **200** places disponibles en journée.

→ **La suppression du stationnement sur la place Monseu ne pose pas de problème en termes de capacité, mais nécessite des mesures adaptées en fonction des types d'usage pour faciliter le report.**

Source : PCM de la Ville de Ciney, Tritel, 2010

Rotation du stationnement sur la place Monseu - Etat mai 2012

Figure n°1.7

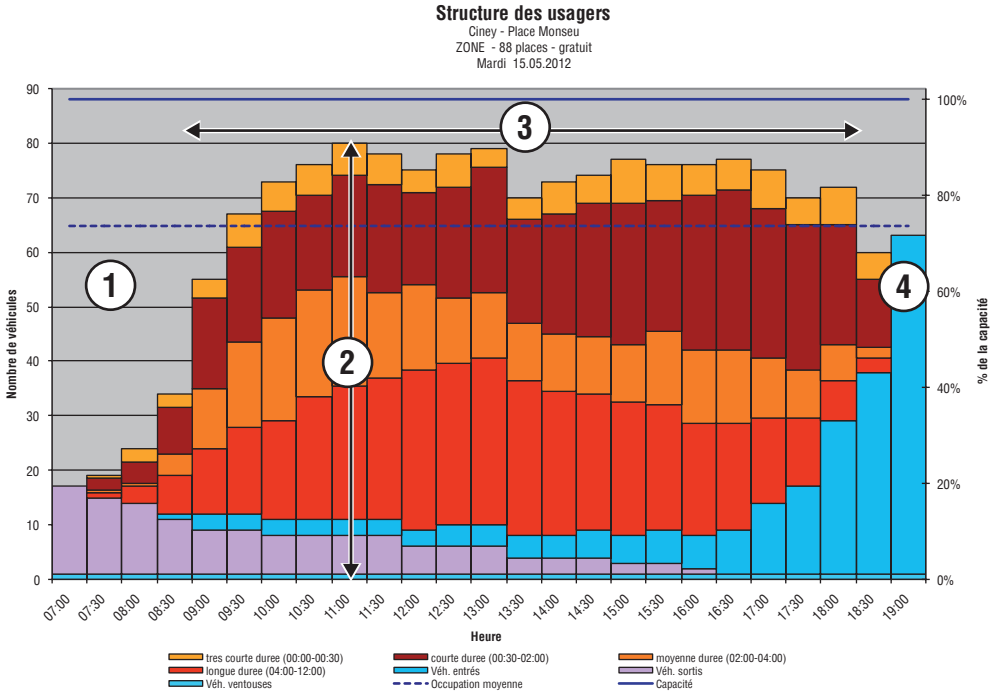

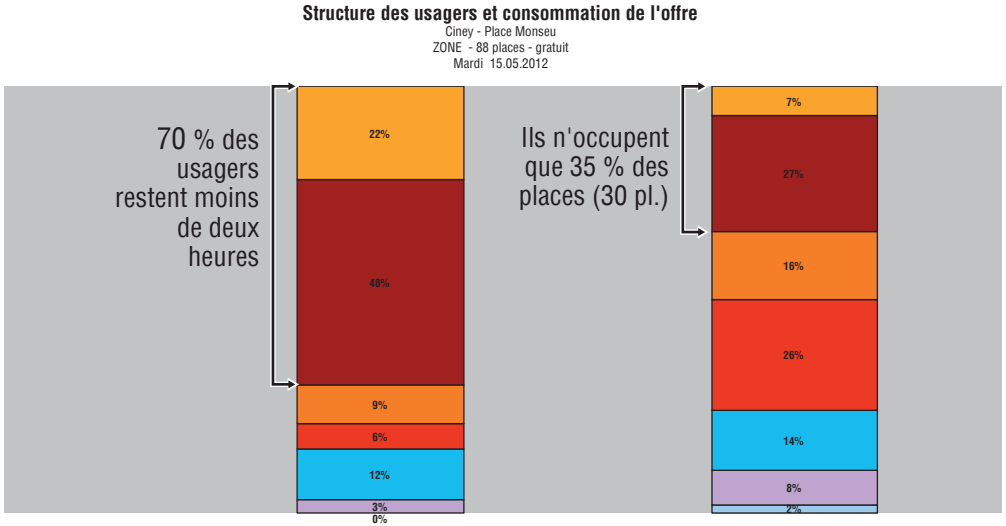

	*Structure des usagers (Total: 521)	Consommation de l'offre
tres courte duree (00:00-00:30)	22%	7%
courte duree (00:30-02:00)	48%	27%
moyenne duree (02:00-04:00)	9%	16%
longue duree (04:00-12:00)	6%	26%
Véh. entrés	12%	14%
Véh. sortis	3%	8%
Véh. ventouses	0%	2%

1. Peu de présence des riverains la nuit
2. Un maximum d'occupation de 80 voitures
3. Pendant les heures d'ouverture des activités, une occupation de 80 % et plus
4. Les activités d'HORECA maintiennent une occupation importante jusqu'en soirée

→ **La suppression du stationnement sur la place Monseu est peu problématique pour les riverains.**

→ **Les disponibilités à proximité de la place permettent facilement de reporter les usagers de moyenne et longue durée (40 usagers au maximum sur la journée).**

→ **Sur la journée, la place accueille un total de 360 usagers de courte durée. Le report de ces usagers doit se faire aux abords immédiats de la place, avec un politique de stationnement adaptée.**

Source : Relevés Transitec, mai 2012

DOCUMENT DE TRAVAIL

Offre sur le réseau TEC - Etat 2012

Figure n°1.8

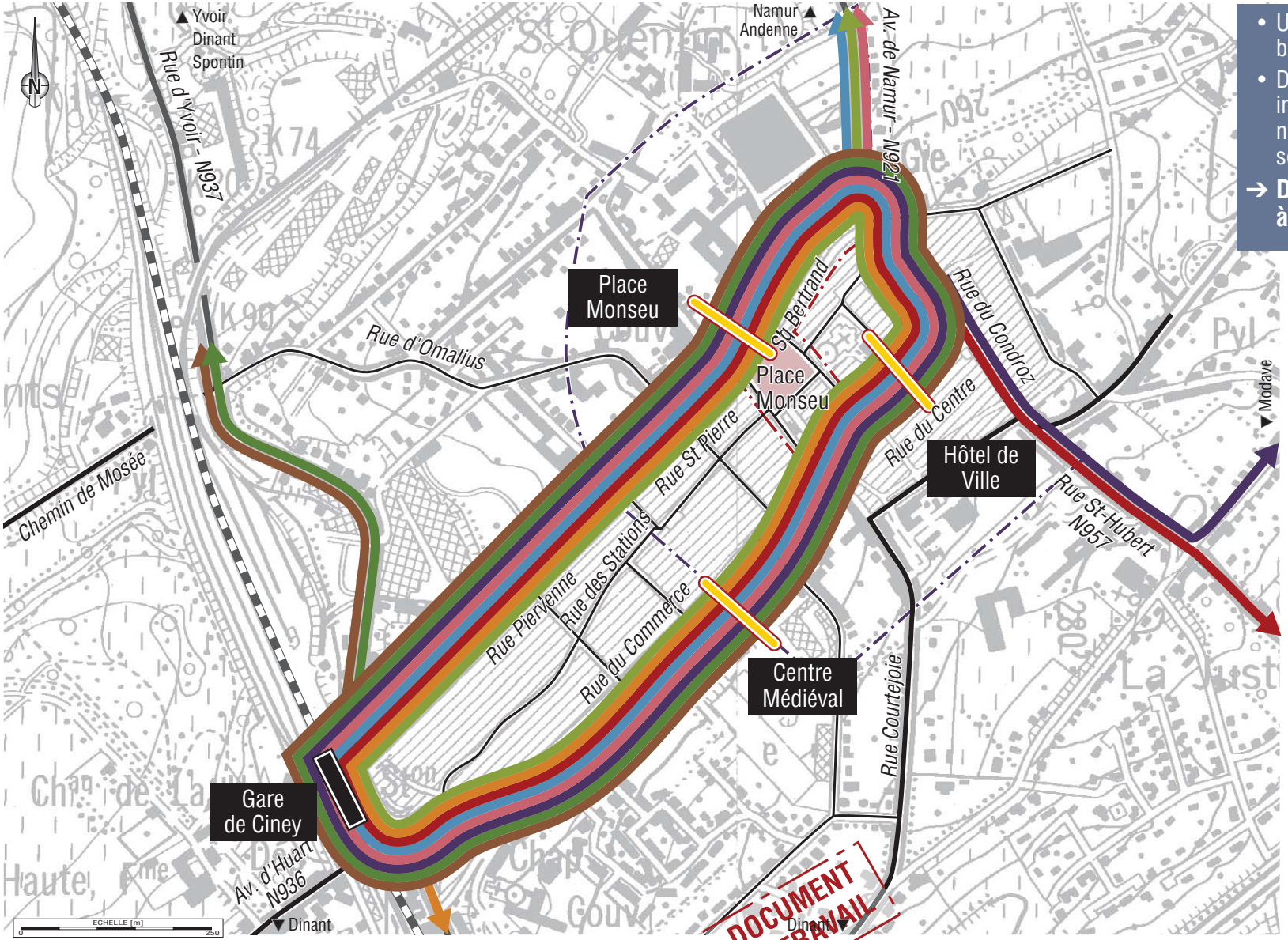

- Un point important du réseau de bus à l'échelle intercommunale ;
- Desserte d'établissements scolaires importants, avec des bus en stationnement aux heures d'entrée et sortie ;

➔ **Des espaces bus à maintenir et à renforcer**

Légende :

Offre à l'arrêt "Place Monseu"

Ligne 13	: 5 bus/jo
Ligne 43/1	: 8 bus/jo
Ligne 43/2	: 4 bus/jo
Ligne 48	: 2 bus/jo
Ligne 66	: 6 bus/jo
Ligne 69	: 3 bus/jo
Ligne 126a	: 7 bus/jo
Ligne 128a	: 9 bus/jo
Ligne 430	: 1 bus/jo

Itinéraires piétons et cyclistes sur et aux abords de la place Monseu - Etat 2012

Figure n°1.9

Des itinéraires piétons et cyclistes à prendre en compte et améliorer qui mettent en relation :

- les espaces de stationnement et les zones de commerces et d'HORECA (dont la place elle-même) ;
- les arrêts de bus et les établissements scolaires.

DOCUMENT DE TRAVAIL

2. Définition des objectifs

Réflexions sur le fonctionnement de la place Monseu et ses abords

Figure n°2.1

Les orientations souhaitées pour l'aménagement de la place Monseu sont :

- la suppression du stationnement sur la place (environ 90 places) ;
- la coupure de la circulation sur les façades de la places qui regroupent l'essentiel de l'HORECA ;
- l'éclatement du pôle bus sur deux sites pour limiter le besoin d'espace sur la place (principe validé par le TEC).

➔ **Au vu des données du diagnostic, ces orientations sont intégrées comme point de départ pour les propositions.**

3. Propositions

Fonctionnement des circulations sur et aux abords de la place Monseu - Eléments fixes et variables

Figure n°3.1

- La question stratégique est celle de la circulation sur le square Omer Bertrand, en lien notamment avec le parking Belot ;
- la circulation sur les rues des Héros, Ansiaux et Hauzeur est dépendante de la circulation sur le square Omer Bertrand.

Variantes d'organisation de la circulation sur le square Omer Bertrand

Figure n°3.2

	Sens unique Ouest-Est	Sens unique Est-Ouest	Double sens
Côté Ouest (place Monseu)	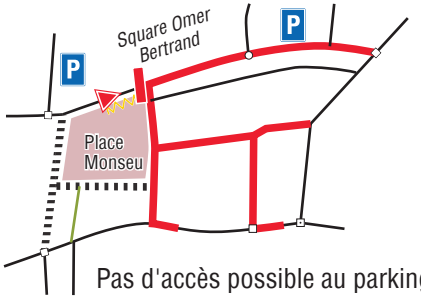 Pas d'accès possible au parking Belot depuis l'Est **Variante écartée**	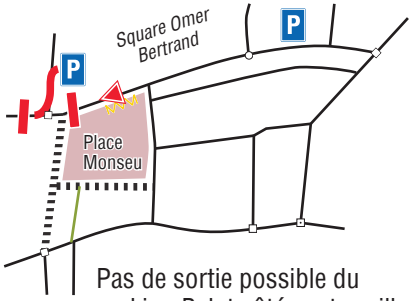 Pas de sortie possible du parking Belot côté centre-ville **Variante écartée**	**Le square Omer Bertrand côté Ouest doit être maintenu à double sens**
Côté Est (entre la place Monseu et la rue Saint Quentin)	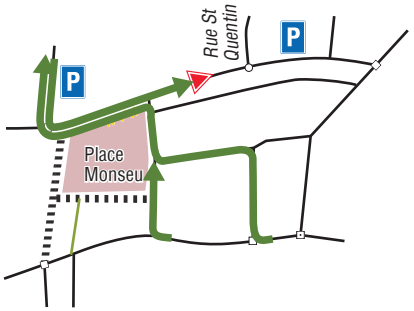 **Variante à affiner**	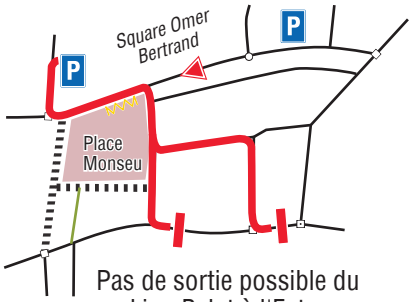 Pas de sortie possible du parking Belot à l'Est **Variante écartée**	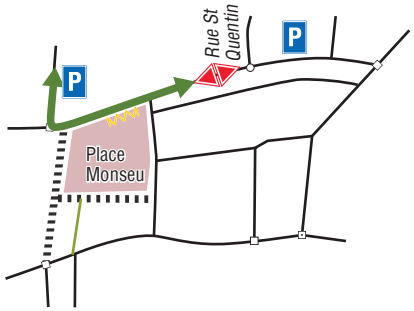 **Variante à affiner**

→ Deux variantes possibles pour la circulation sur le square Omer Bertrand

DOCUMENT DE TRAVAIL

Variantes d'organisation de la circulation sur et autour de la place Monseu

Figure n°3.3

1. Square Omer Bertrand côté Ouest

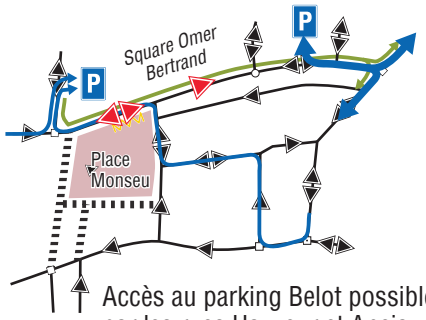

Accès au parking Belot possible par les rues Hauzeur et Anciaux, non adaptées

Variante non recommandée

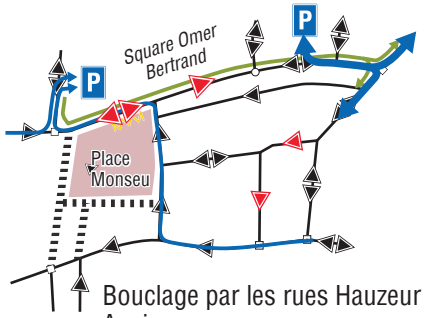

Bouclage par les rues Hauzeur et Anciaux.
Accès au parking Belot par la place Monseu

Variante envisageable

Légende :

- Itinéraire d'accès aux parkings
- Itinéraires de sortie des parkings
- Coupure de la circulation
- Coupure de la circulation envisageable

2. Square Omer Bertrand entièrement à double sens

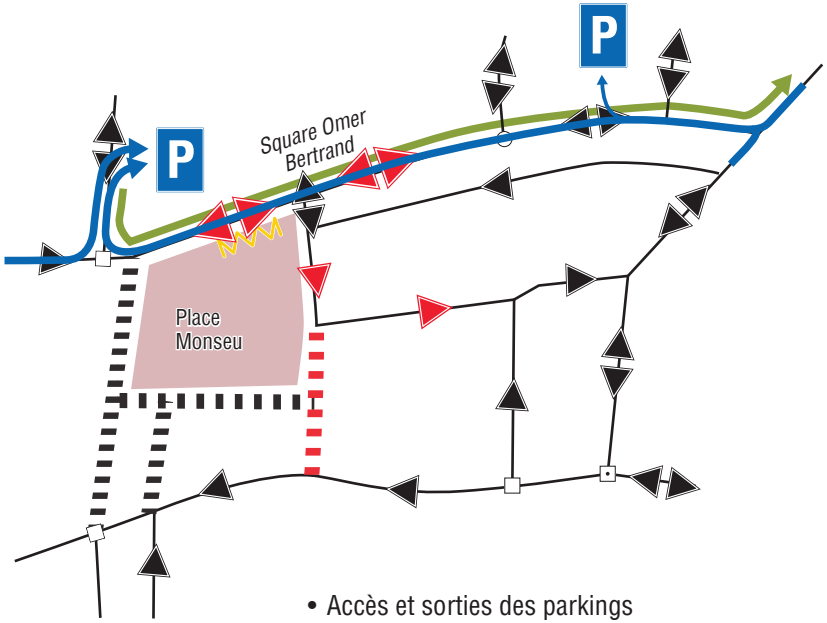

- Accès et sorties des parkings par le square Omer Bertrand, plus lisible et moins gênant pour les riverains
- Possibilité de couper la rue des Héros à la circulation automobile (hors cérémonie religieuse, par exemple)

Variante recommandée

DOCUMENT DE TRAVAIL

Occupation du stationnement public en journée et capacité de report - parking Belot

Figure n°3.4

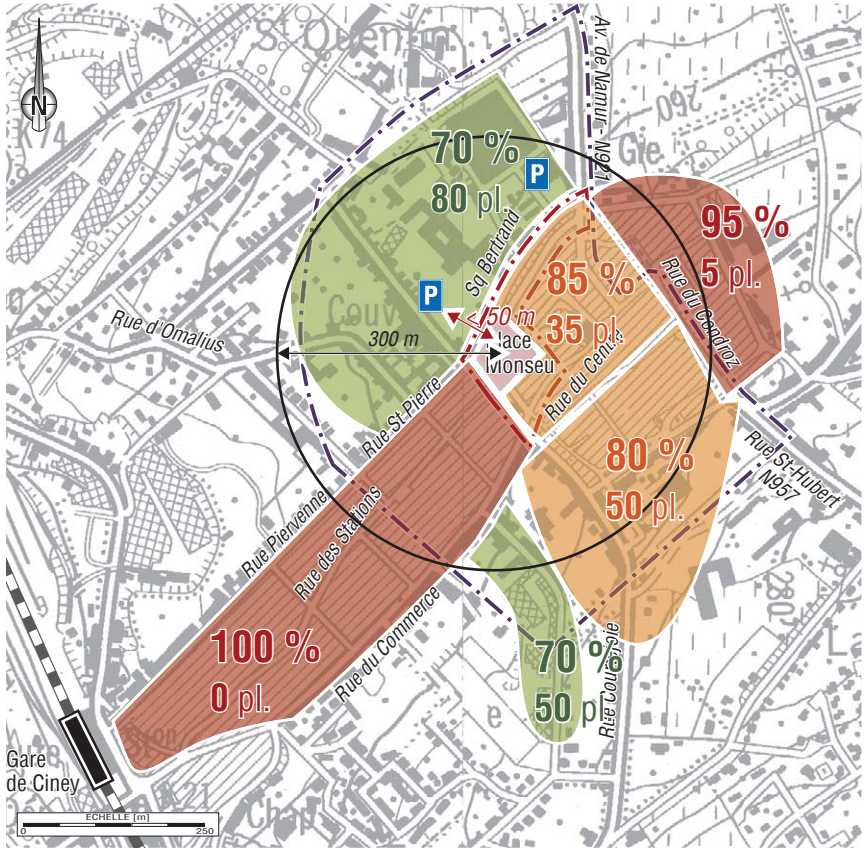

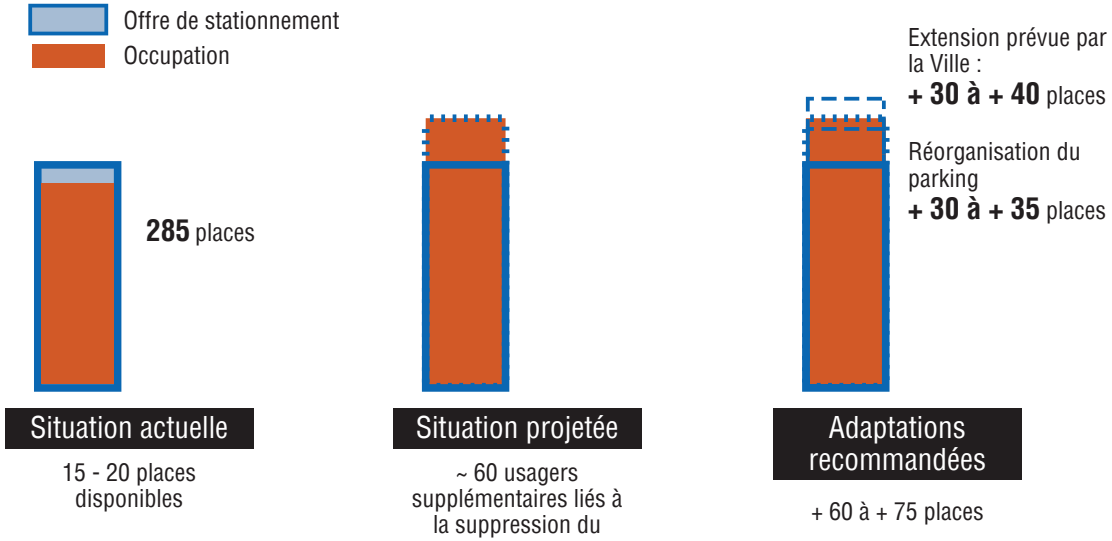

Les abords (à 300 m maximum) de la place Monseu offrent suffisamment de places pour accueillir les usagers de la place. Toutefois, le parking Belot, dont la capacité est actuellement limitée, sera le lieu de report priviligié :

- pour les usagers, en raison de la proximité avec la place Monseu ;
- pour Ciney, de façon à limiter les reports sur la voirie.

- Le réaménagement du parking Belot et son extension permettent d'augmenter l'offre de 60 à 75 places, soit l'équivalent de 70 à 85 % de l'offre de la place Monseu

→ **Ces mesures sont à lancer <u>avant</u> le chantier d'aménagement pour faciliter la transition.**

Source : PCM de la Ville de Ciney, Tritel, 2010

DOCUMENT DE TRAVAIL

Potentiel de réaménagement du parking Belot

Annexe n°3.1

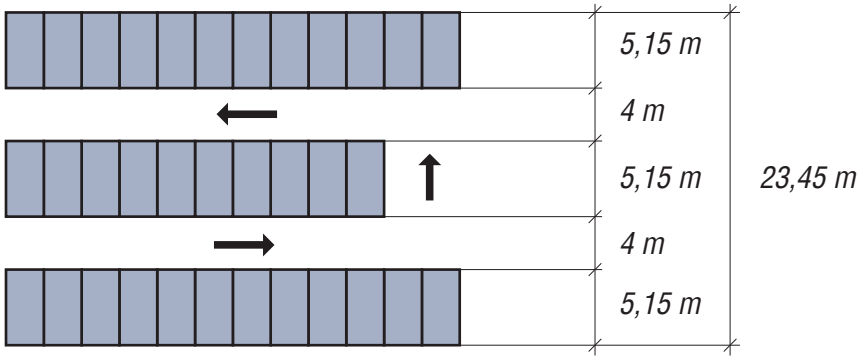

Les dimensions du parking Belot permettraient d'y aménager 3 bandes de stationnement en épis

L'aménagement du parking Belot est actuellement loin d'être optimal, avec des espaces de circulation surdimensionnés.

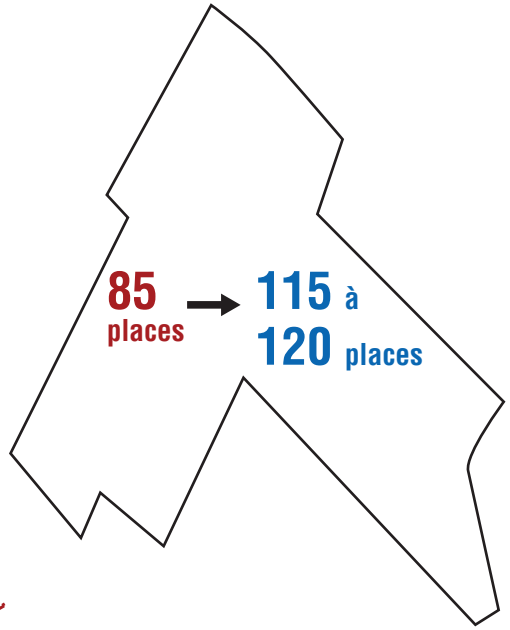

La capacité du parking peut être augmentée de près de 40 % !

Cette augmentation de ma capacité n'est toutefois pas indispensable et l'espace pourrait aussi être mieux valorisé par un aménagement plus qualitatif.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Politique de stationnement proposée

Figure n°3.5

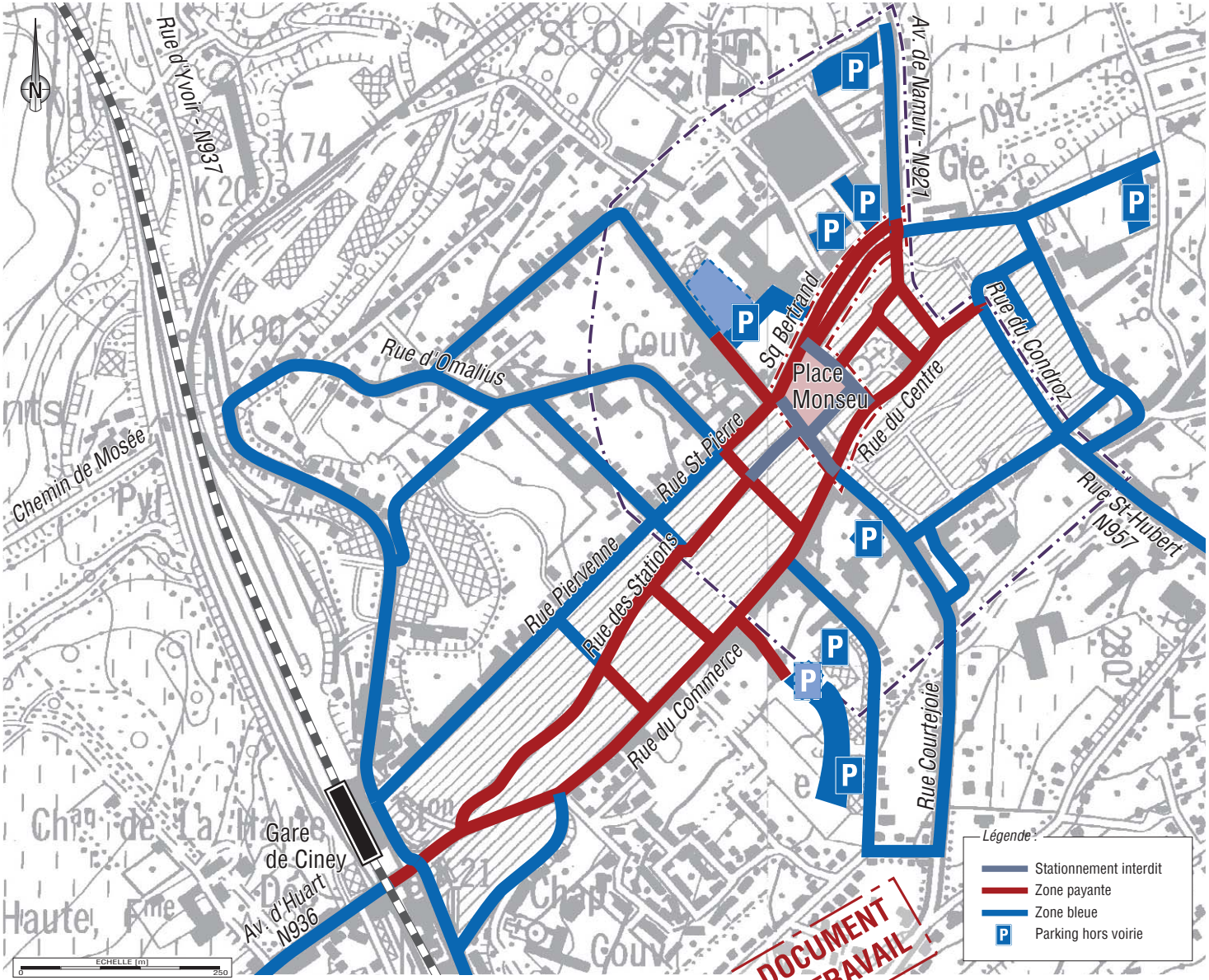

DOCUMENT DE TRAVAIL

Stationnement payant

- Durée maximale : 2 heures
- Cartes riverains autorisées (une carte par ménage)

Zone bleue

- Durée maximale : 4 heures
- Cartes riverains autorisées (une carte par ménage)

Le stationnement dans les poches de stationnement reste gratuit et illimité